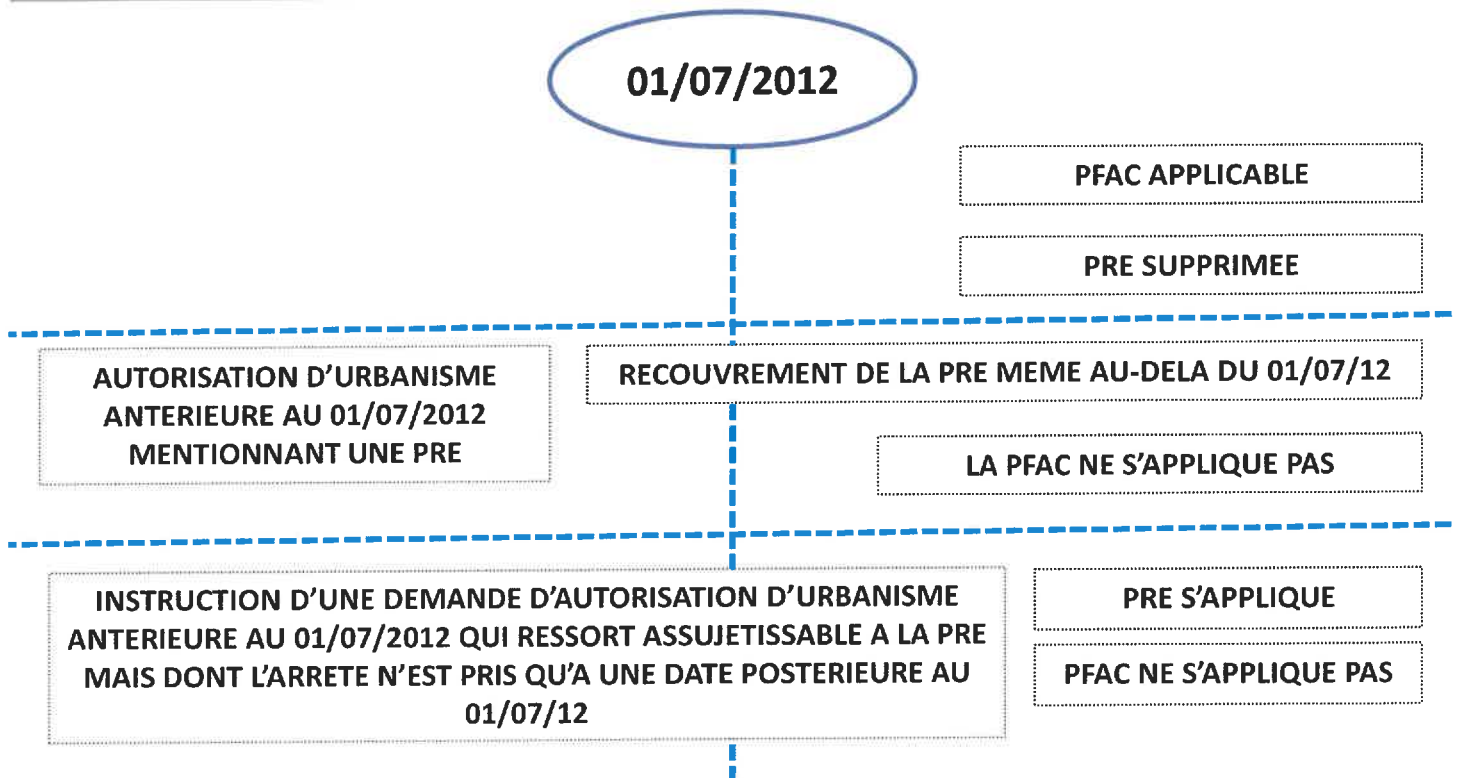


Le calendrier de mise en place de la PFAC et l'articulation avec la PRE



Remarque : à partir du moment où la PFAC est instaurée, le taux majoré de la taxe d'aménagement (>5%) ne peut plus être motivé par des dépenses liées à des travaux d'assainissement collectif.

Tarifs 2021 de la PFAC (habitat individuel et collectif)

Seuil d'instruction : 50 m² de surface de plancher
Minimum de perception : 350 € H.T.

Immeuble neuf postérieur à la mise en service du réseau	Extension, aménagement générant des eaux usées supplémentaires	Immeuble antérieur à la mise en service du réseau
9 € H.T. *	7 € H.T. *	2 € H.T. *

* Le m² de surface de plancher, à partir du premier m²

Tarifs 2021 de la PFAC « assimilés domestiques »

Seuil d'instruction : 50 m² de surface de plancher

Minimum de perception : 350 € H.T.

Immeuble neuf postérieur à la mise en service du réseau	Extension, aménagement générant des eaux usées supplémentaires	Immeuble antérieur à la mise en service du réseau
9 € H.T. *	7 € H.T. *	2 € H.T. *

* Le m² de surface de plancher, à partir du premier m²

Coefficient applicable au tarif

- Hôpitaux, cliniques, EHPAD, maison de retraite et immeubles assimilés	0,7
- Hôtels, résidences hôtelières et immeubles assimilés	0,7
- Restauration et métiers de bouche	1
- Bureaux, administration, bâtiments publics, associatifs, sportifs, établissements d'enseignement AVEC restauration	0,5
- Bureaux, administration, bâtiments publics, associatifs, sportifs, établissements d'enseignement SANS restauration	0,3
- Bâtiments commerciaux, locaux de fabrication ou d'activité de production <= à 1 000 m ²	0,5
- Bâtiments commerciaux, locaux de fabrication ou d'activité de production > à 1 000 m ²	0,4
- Locaux dont la partie de stockage est > à 70 % de la surface taxable	0,2
- Autres activités	0,4

Tarifs applicables aux terrains de camping, parcs résidentiels

Type d'emplacement	Postérieur à la mise en service du réseau	Extension, aménagement générant des eaux usées supplémentaires	Antérieur à la mise en service du réseau
Vide	200 € H.T. *	150 € H.T. *	50 € H.T. *
Equipé pour recevoir une HLL, résidence de loisir ou équivalent	500 € H.T. *	350 € H.T. *	100 € H.T. *

* Par emplacement